

SÉMINAIRE - 'LE BREVET: VALIDITÉ ET CONTREFAÇON -ANALYSE D'UN PRATICIEN '

Invitation de Me Françoise Escoffier par Marie Malaurie-Vignal

Conférence de Me Françoise Escoffier, Avocate au barreau de Paris :
"Le brevet: validité et contrefaçon -analyse d'un praticien ".

La présence à cette conférence-déjeuner est validée au titre de la formation permanente des avocats du Barreau de Paris.

SOMMAIRE :

1.Brevet d’invention
1.1. Lecture du fascicule de brevet
1.2. Objet de protection du brevet

2.Validité du brevet
2.1. Outils d’appréciation
2.1.1. État de la technique
2.1.2. Homme du métier
2.2. Suffisance de description
2.3. Contenu de la demande
2.4. Nouveauté
2.5. Activité inventive

3. Contrefaçon du brevet
3.1. Actes de contrefaçon
3.2. Appréciation de la reproduction

> Télécharger le programme [PDF - 282 Ko]

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Marie Malaurie-Vignal est professeur agrégée à l'UVSQ et membre du Laboratoire DANTE.

Me Françoise Escoffier est avocate au barreau de Paris.